

La CEDEAO à mi-parcours de la mise en œuvre de sa politique agricole, ECOWAP.



Photo 1, Rencontre régionale sur le bilan et les perspectives de mise en œuvre des PNIASAN et du PRIASAN de seconde génération à Conakry.

A mi-parcours de la mise en œuvre des orientations de l'ECOWAP 2025, la CEDEAO a organisé du 02 au 05 Décembre 2019 à Conakry, la Rencontre régionale sur le bilan et les perspectives de mise en œuvre des PNIASAN et du PRIASAN de seconde génération.

Les représentants de la CEDEAO, des institutions de coopération technique, des partenaires techniques et financiers, du secteur privé, des ONG intervenant dans la région, les responsables des organisations socio professionnelles, et les Points focaux ECOWAP/PDDAA se sont réunis en fin 2019 afin de faire une évaluation participative et inclusive du niveau de mise en œuvre des orientations de l'ECOWAP 2025, et des perspectives de développement du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique pour les trois prochaines années (2020-2022).

Comparativement à la réunion de revue de l'Ecowap de Novembre 2015 à Dakar, la rencontre de Conakry a fait ressortir plusieurs performances réalisées par les pays dans le cadre de leur Programme Nationale.

D'importantes performances réalisées dans la mise en œuvre des PNIASSAN

Les parties prenantes de l'ECOWAP ont réalisé un bilan des quatre dernières années. Les présentations des pays ont notamment mis le focus sur les projets en cours, les niveaux de mobilisation de ressources. Ainsi, tous les pays ont mis en œuvre le PNIASAN essentiellement à travers des projets et programmes et ont ainsi achevé le processus de formulation de leur Plan National d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle.

Des efforts considérables ont été fournis par tous les pays pour considérer l'ensemble des sous-secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture, mais également, pour prendre en charge les thématiques insuffisamment intégrées dans la première génération des PNIA : l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des émissions de gaz à effets de serre, la nutrition, la résilience et la protection sociale, l'équité de genre, les chaînes de valeur, la gestion des risques et l'assurance agricole, l'emploi des jeunes et l'autonomisation des femmes.

C'est l'exemple des Programmes nationaux de développement des filières à haute valeur ajoutées (ananas, anacarde, cultures maraichères) au Bénin, du projet d'adaptation basée sur les écosystèmes des communautés vulnérables de la région de la Haute Guinée en Guinée et du Projet de développement de la productivité et de la diversification agricole dans la zone aride du Mali (PDAZAM) au Mali.

De notables avancées dans mise en œuvre du PRIASAN

Sur le plan régional, des efforts considérables ont été consentis pour améliorer le cadre réglementaire régional sur la base d'accords tripartites entre la CEDEAO, l'UEMOA et le CILSS. Ces accords ont concerné les réglementations sur les engrais, les semences, et les pesticides. Ils portent sur les normes, la surveillance et les contrôles, l'homologation, la certification, la formation...

Par ailleurs, le Département de la CEDEAO a déployé beaucoup d'efforts pour améliorer sa stratégie d'information, de communication, et de gestion des connaissances. Cette stratégie se décline à travers des bulletins réguliers d'information sur les activités, l'édition de fiches projets, de documents de capitalisation, etc.

Certains défis restent à relever.

En dépit des nombreuses avancées, il n'en demeure pas moins que des insuffisances demeurent. En effet, lors de la Session Ministérielle de la Rencontre régionale sur le bilan et les perspectives de mise en œuvre des PNIASAN et du PRIASAN de seconde génération dans le cadre de l'ECOWAP 2025, les Ministres ont constaté avec regret les insuffisances des systèmes d'information, l'irrégularité et la qualité insuffisante des données statistiques du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique qui rejaillissent sur les performances des dispositifs de pilotage et de suivi-évaluation aux différentes échelles.

Par ailleurs, il est à noter que Les Ministres se sont également préoccupés de la situation alimentaire de la région, marquée par le fait qu'actuellement environ 9,4 millions de personnes sont en « phase 3 et plus » du Cadre Harmonisé pour la région Sahel et Afrique de l'Ouest (dont 8,5 millions pour l'espace CEDEAO) et que ce nombre pourrait atteindre 14,4 millions (dont 12,4 millions pour l'espace CEDEAO) en période de soudure si des mesures de réponses adéquates ne sont pas prises immédiatement ; et ce en dépit des performances remarquables enregistrées en matière de production agricole. Ce chiffre n'a jamais été atteint depuis le début des analyses du Cadre Harmonisé en 2013.

Quel est la suite ?

L'ensemble des pays visent le renforcement de leur sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que de création d'emplois durables. Certains entendent même organiser des tables rondes pour la mobilisation des ressources pour son financement. Il s'agit notamment du Bénin qui s'inscrit dans une perspective d'organiser une telle rencontre avec des partenaires pour la mobilisation du financement autour des Programmes Mobilisateurs.

Pour une meilleure mise en œuvre des orientations de l'ECOWAP 2025, les acteurs se sont engagés à concentrer les efforts de mise en œuvre des PNIASAN au cours des 3 prochaines années sur des points essentiels : autonomisation des femmes, intégration du secteur privé, une plus forte implication intersectorielle des autres sous-secteurs mais également de Renforcer le dispositif de suivi-évaluation et Assurer un reporting régulier aux Ministères directs, entre autres.

Liens :

- [Rapport des Experts](#)
- [Communiqué Ministériel](#)